

— COMMÉMORATION DE LA THÈSE DE MAURICE AUDIN —

ASSASSINÉ PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

Laurent SCHWARTZ

La soutenance posthume de la thèse du mathématicien Maurice Audin eut lieu le 2 décembre 1957; ce fut un fait important dans la guerre d'Algérie. Le 2 décembre 1997 plus de 250 personnes, dont une trentaine de mathématiciens se sont retrouvées à l'amphithéâtre Hermite de l'Institut Henri Poincaré, pour commémorer le quarantième anniversaire de cet événement. Michèle Gendreau-Massaloux, Recteur de l'Académie de Paris et Chancelier des Universités, présidait la séance. Etaient avec elle à la tribune des anciens membres du Comité Audin (Madeleine Rebérioux, historienne, Pierre Vidal-Naquet, historien, Jacques Panijel, biologiste, et moi) et Josette Audin, sa veuve. Dans la salle se trouvaient ses trois enfants, Michèle, professeur de mathématiques à l'Université de Strasbourg, Louis et Pierre, et tous ses petits-enfants. Le grand écran blanc de l'IHP montrait un beau portrait de Maurice Audin deux ans avant sa mort.

La guerre d'Algérie a duré huit ans, du 1er novembre 1954 au 19 mars 1962. Elle fut atroce, des exactions ont été commises de part et d'autre, mais considérablement plus nombreuses du côté français : 50 000 morts français, 500 000 morts algériens, et plus d'un million de torturés algériens; 1,5 millions de paysans enfermés dans des "camps de regroupement", qui n'étaient en rien analogues aux camps nazis, mais les rendaient entièrement dépendants des militaires français. La guerre a failli détruire nos institutions républicaines. Après les élections législatives de 1956, Guy Mollet devint Président du Conseil le 1er février. Il était situé à la gauche du parti socialiste, tout le monde a eu l'impression qu'il prendrait des initiatives importantes pour la paix. Pourtant, après un court voyage en Algérie le 6 février, pendant lequel il reçut une pluie de tomates de la part des colons, il opéra un brusque tournant, et remplaça le général Catroux par Robert Lacoste comme Ministre résident à Alger. Il obtint les pouvoirs spéciaux à une forte majorité le 12 mars. Robert Lacoste confia les pleins pouvoirs au général Massu le 7 janvier 1957 pour réduire la rébellion par "tous les moyens". Des annonces de tortures, d'assassinats, de massacres, de procès, ou de condamnations à mort eurent alors lieu à répétition. La torture a été enseignée dans une école militaire. Parmi les 18 000 prisonniers arrêtés de janvier

à septembre 1957, Paul Teitgen, haut fonctionnaire, Secrétaire général chargé de la police générale à la préfecture d'Alger, ancien déporté, frère d'un ancien ministre, chrétien d'une extrême honnêteté, compta 3 024 disparitions définitives pour plus de 18 000 arrestations.

C'est dans ce cadre épouvantable que je reçus, au printemps 1957, la visite de Maurice Audin. En poste à Alger, il avait été élève de René de Possel, professeur à la faculté des Sciences d'Alger, qui, en tant que membre de Bourbaki, m'avait initié en 1940 aux nouvelles méthodes de "ce" mathématicien en m'apprenant la topologie générale, les structures uniformes, les filtres, les variétés différentiables abstraites et leurs espaces vectoriels tangents. Audin était devenu l'assistant de de Possel et avait commencé avec lui une thèse sur certaines propriétés des espaces vectoriels. Il souhaitait terminer sa thèse avec moi, sur le conseil de celui-ci. Malheureusement, je considérai que cette thèse n'était pas encore prête et qu'il faudrait plusieurs mois pour la mettre au point. Il m'expliqua qu'il était membre du PCA (Parti communiste algérien), interdit et très fortement poursuivi par les parachutistes d'Alger. J'étais complètement internationaliste et anticolonialiste, et dès les premiers jours j'avais pris parti pour l'indépendance de l'Algérie. J'ai donc tout de suite compris les sombres menaces qui pesaient sur Audin. Le 11 juin 1957, il fut arrêté. Plusieurs parachutistes envahirent son appartement vers 23 heures, et l'emmenèrent; il dirent à sa femme Josette : "S'il est raisonnable, vous le reverrez dans une heure". Il ne reparut jamais. Plusieurs soldats la séquestrèrent chez elle, sans aucune nouvelle de l'extérieur, jusqu'au 15 juin. Ils acceptèrent, forcément, de faire quelques courses pour elle car elle avait chez elle ses trois enfants, de trois ans, vingt mois et un mois. Elle était mortellement inquiète mais ne put prévenir personne. Dès qu'elle fut libre, elle déploya une extraordinaire activité pour avoir des nouvelles de son mari; elle envoya des lettres, des télégrammes, à toutes les autorités possibles et imaginables. Les premières nouvelles officielles arrivèrent le 1er juillet : il lui fut dit que, lors d'un transport en jeep le 21 juin il avait sauté de la voiture et s'était échappé dans un repli de terrain, et n'avait pas été retrouvé. Cela laissait la place aux pires hypothèses. Aucune autre version officielle ne fut jamais donnée. Le 12 juin, Henri Alleg avait été arrêté; membre également du PCA et excellent ami d'Audin, il se rendait chez lui, mais une souricière avait été organisée, il s'en aperçut vite en arrivant; il se présenta comme agent d'assurances, mais ne fut pas cru, fut arrêté, et transporté au Centre d'El Biar où se trouvait déjà Audin. Il y fut abominablement torturé, comme Audin, aussitôt après son arrestation, et décrivit ce qu'il avait subi dans un livre qui fit le tour du monde, *La Question*, Editions de Minuit (Jérôme Lindon), février 1958. Ce livre fut saisi 7 semaines après sa sortie,

mais publié quand même, par Témoignages et Documents, journal du comité Audin. Il y raconte avoir rencontré Audin à el Biar; on les mit en présence, et Audin lui dit simplement : “C’est dur, Henri”. Peu de progrès eurent lieu dans la connaissance de la réalité pendant l’été 1957 mais, dès l’automne, deux circonstances nouvelles apparurent. La première est une initiative de de Possel : pourquoi ne pas faire passer la thèse d’Audin en Sorbonne “in absentia”, (en fait une thèse posthume)? Nous nous sommes adressés au Doyen Joseph Pérès qui a parfaitement accepté la solution. Il ne manquait pas de courage civique : après la thèse, il reçut la presse, et dit que c’était une “procédure pédagogique normale”. Pas si normale que ça : je n’ai jamais entendu parler d’un autre exemple, ni avant ni après. Le jury serait composé de Jean Favard, Président, moi-même rapporteur, et Jacques Dixmier, troisième membre du jury. Il fut décidé que c’est de Possel qui exposerait au tableau les résultats d’Audin. Le jour fixé pour la thèse fut le 2 décembre.

La thèse écrite (dont j’ai montré un exemplaire à la cérémonie) contenait un certain nombre d’erreurs ou d’insuffisances. Dixmier et moi avons apporté des corrections dans un erratum de quatre pages. Si, en effet, nous avons commencé à corriger les erreurs dans le texte, plus personne n’aurait jamais su si c’était une thèse d’Audin ou de Dixmier et moi. Mais la thèse garde sa valeur, et il fallait bien admettre les erreurs puisqu’elle était soutenue après la mort d’Audin et qu’elle n’avait pas pu être achevée. La soutenance fut très émouvante. La petite salle de la Sorbonne était comble, non seulement de nombreux mathématiciens y assistaient, mais aussi beaucoup de personnes actives dans la lutte contre la guerre d’Algérie. François Mauriac y assista et a décrit la séance dans son bloc-notes suivant de L’Express; Josette Audin était présente. Au début de la séance, le président Favard demanda à haute voix dans la salle : “Maurice Audin est-il présent? ” J’avais trouvé cette idée un peu farfelue, mais il avait raison, et le silence total qui suivit fut très impressionnant. (En fait Audin était déjà mort). Favard demanda alors à de Possel d’exposer la thèse, ce qu’il fit très bien. Elle commençait par la théorie de l’indice d’un opérateur (différence de la dimension du noyau et de la codimension de l’image), trouvées en 1951 par Atkinson; elle n’était donc pas tout à fait récente, mais relativement très peu connue dans le public mathématique de 1957 (moi-même je ne la connaissais pas). Elle constitue depuis une théorie tout à fait courante. Il étudiait ensuite les chaînes d’un opérateur T de E dans E : une chaîne de rang m , de premier terme e_1 , est une suite de m éléments de E , tels que $Te_1 = 0$, $Te_2 = e_1, \dots, m$ pouvant être infini. Il étudia alors, à l’aide des chaînes, une succession de propriétés des opérateurs de E dans E d’image fermée. Comme je m’étais beaucoup servi

moi-même des morphismes stricts dans les espaces de Fréchet, ses généralisations m'intéressaient. Il donnait au chapitre V un très beau théorème spectral; c'était un travail tout à fait original. Il lui fut décerné la mention très honorable, après une véritable délibération du jury dans une salle différente, et une explication publique de Favard après notre retour dans la salle de thèse.

Cette thèse eut des répercussions extraordinaires en France, elle fut un véritable détonateur dans le milieu des résistants à la guerre d'Algérie. Le bâtonnier Thorp m'avait dit : "C'est la révolte de l'Université". J'ai moi-même utilisé cette phrase comme titre d'un article sollicité par L'Express, où j'exposai la situation. Une très grande photo de moi illustrait la couverture. Mes étudiants de l'institut Henri Poincaré, où je faisais habituellement mes cours de Méthodes mathématiques de la physique dans l'amphi Hermite, recouvrirent par cette photo la pendule de l'amphi. J'avais l'habitude, pendant le cours, de regarder de temps à autre la pendule; je ne le fis pas tout de suite. Dès que je le fis, j'ai évidemment tout vu et j'ai ri. Les élèves ont applaudi, voulant montrer par là leur solidarité globale avec ce que nous venions de faire. Les intellectuels ont été les principaux résistants contre la guerre d'Algérie et, parmi eux, massivement, les étudiants. Ils étaient concernés au premier plan : les jeunes soldats ou officiers du contingent furent envoyés faire la guerre en Algérie. Ce fut extrêmement traumatisant pour eux car la majorité d'entre eux purent entendre parler de tortures, ou assister à des tortures, ou forcés de torturer; une petite minorité le fit volontairement.

Après la thèse, une souscription fut lancée parmi les mathématiciens pour la fondation d'un prix Maurice Audin, qui récolta 500.000F. Cinq prix Audin de 100 000F ont été décernés : la première année à Michel Lazard, mort depuis, la deuxième année à André Néron, mort également, et à Jean-Pierre Kahane, la troisième à Paul André Meyer et Pierre Cartier. Les mathématiciens ont été en tête dans la résistance à la guerre d'Algérie. Je crois que cela tient en partie à l'état d'esprit très "pur" des mathématiciens au milieu de tous les autres intellectuels, mais la thèse d'Audin, un acte qui leur revient entièrement, les a complètement lancés dans la bataille.

Le deuxième événement qui changea beaucoup les circonstances est la fondation du comité Maurice Audin, en novembre 1957, donc juste avant la thèse. Pierre Vidal-Naquet, historien mondialement connu de la Grèce antique, a été le Sherlock Holmes du Comité; malgré les mensonges officiels, il a reconstitué toutes les circonstances des tortures et de l'assassinat d'Audin par le lieutenant Charbonnier : celui-ci, au cours d'une séance de tortures le 21 juin (donc 10 jours après son arrestation!), fut pris d'une crise de rage et, d'un geste brutal,

étrangla Audin. L'équipe de tortionnaires fut alors effrayée des conséquences de cet acte: Audin n'était pas un musulman inconnu mais un français, universitaire, membre d'un parti qui possédait un groupe parlementaire important et une presse; il fallait une autre version "acceptable", de la disparition. L'équipe du centre d'El Biar inventa immédiatement l'évasion et organisa tout de suite une fausse scène d'évasion. Notre version fut rapidement largement acceptée, et reçut de nombreuses confirmations (notamment celle de Teitgen). Le Général de Gaulle, après 1958, dit même que le coupable de l'assassinat devrait subir une lourde peine de travaux forcés. Mais il n'en fut rien. La cause ne fut jamais gagnée en justice, seule y subsista la version de l'évasion malgré ses évidentes contradictions, et la torture y disparut. Il reste pour toujours la certitude historique, la thèse d'Audin, une rue Maurice Audin à Saint-Denis et une place Maurice Audin au centre d'Algérie, de nombreux livres et articles, notamment des livres de Vidal-naquet, qui devint un des meilleurs historiens sur la guerre d'Algérie (*L'affaire Audin*, Editions de Minuit, 1989), et le souvenir toujours vivant d'Audin, torturé et assassiné, chez tous les acteurs de cette période.

Quant au parachutiste Charbonnier, qualifié d'Archange par le général Massu, il prit sa retraite en 1981, comme colonel et Commandeur de la Légion d'Honneur.

ALLOCUTION DE JOSETTE AUDIN

Je remercie Laurent Schwartz et Pierre Vidal-Naquet.

Pas seulement d'avoir organisé cette commémoration de la thèse "in absentia" de Maurice. mais aussi pour l'aide importante qu'avec le Comité Maurice Audin, et tous ceux et celles qui y ont milité, ils ont apportée, pendant les dures années de la guerre d'Algérie, à moi et à tous ceux qui dénonçaient les méthodes utilisées là-bas, par la France, son administration, son armée, ses parachutistes...

Maurice et moi, nous vivions en Algérie, et nous étions témoins, déjà bien avant le 1er Novembre 1954, de tout ce que le colonialisme faisait subir aux algériens. Dans ce pays, à cette époque, on était soit du côté des colonisateurs, soit du côté de ceux qui n'acceptaient pas d'être humiliés, de voir leur dignité bafouée. Nous, jeunes adhérents du Parti Communiste algérien, nous avons choisi notre camp, en participant, au milieu des algériens à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie.

Maurice travaillait à sa thèse, nous avions trois jeunes enfants, mais malgré cela, ou plutôt à cause de cela, nous nous devions, nous leur devions, de nous

engager dans ce combat pour la liberté. Nous savions que les risques étaient grands : combien d'algériens quand Maurice a été arrêté, avaient été emprisonnés, atrocement torturés, assassinés, exécutés ! Cela nous révoltait, et cela lui est arrivé !

Je ne redirai pas ce que Laurent Schwartz et Pierre Vidal-Naquet ont dit. Avec le Comité Maurice Audin, ils ont dénoncé la torture et les tortionnaires, ils ont permis de faire prendre conscience aux français de ce qu'on faisait en leur nom en Algérie, ils ont aidé à faire cesser cette guerre meurtrière. Pourtant, la France n'a jamais reconnu officiellement qu'elle avait ordonné d'utiliser massivement la torture en Algérie. Les tortionnaires des années de l'Algérie française n'ont jamais été sanctionnés, même si les noms de beaucoup d'entre eux étaient connus. Pire même, ils ont été récompensés. Il reste donc beaucoup à faire à ce sujet, par exemple en ouvrant les archives qui concernent la guerre d'Algérie, pour faire toute la lumière sur toutes les atrocités qui y ont été commises dans le passé.

Mais dans le présent ? Comment accepter, sans rien dire, tous les meurtres, les assassinats barbares, les massacres, la torture pratiquée maintenant par ceux qui en avaient peut-être été les victimes jadis ? Pouvons-nous nous taire quand le peuple algérien subit à nouveau une terreur qui nous rappelle ce que nous avons alors vécu ?